

# L'écho de Pars

Bulletin Municipal d'informations

Lundi 18 mars 2002

Numéro 20

## Editorial



L'enlèvement des ordures ménagères est à l'ordre du jour, puisque le contrat déteu avec la société ONIX vient d'arriver à échéance. Actuellement deux sociétés (DECTRA et ONIX) assurent le monopole de l'enlèvement et du traitement, étant seules détentrices de centre d'enfouissement. Comme auparavant, un appel d'offre, commun, avec les communes de Maizières la grande Paroisse, Origny le Sec, Orvilliers St Julien a été lancé, moins disant, ONIX a enlevé le marché. Comme l'eau, ou l'électricité, le traitement des ordures ménagères est un service, faute de concurrence, la pilule sera d'autant plus amère, que le coût sera multiplié par trois.

Où le bât blesse davantage, afin de protéger l'environnement et par décision législative, le tri sélectif entrera en vigueur le 1er juillet 2002. Seuls les déchets ménagers ultimes seront enfouis; Seront traités séparément en container, les journaux et magazines, comme le verre actuellement. Les autres déchets, tels : bouteilles plastiques, carton, boîtes de conserves ou de boissons métalliques, seront collectés en sacs spéciaux, et séparés, les objets encombrants feront l'objet d'un ramassage mensuel. Faut-il ajouter, qu'en fonction des quotas de référence, tout dépassement de tonnage augmentera systématiquement les prix.

Ainsi va le progrès, mais à quel prix ?

*L. Pasquet*

## ...DEBUT D'ANNEE EBLOUISSANT...



## Au Sommaire de ce numéro

- ↳ **Les dossiers du Conseil** page 2
  - Projets et réalisations à l'étude actuellement
  - Plan de l'aménagement du parking de l'église
- ↳ **Les dossiers du Conseil** page 3
  - Tarification des services communaux en Euros
  - Illuminations de Noël
  - Dossier sur l'église de Pars Lès Romilly
- ↳ **Les dossiers du Conseil** page 4
  - L'eau
- ↳ **Les Associations nous parlent** page 5
  - Club des Aînés Diamant 3
  - Association de Pars et d'Autres
- ↳ **La page pratique** page 6
  - État civil
  - Le coin cuisine
  - Dernière minute
  - Horaires

Directeur de la publication et responsable de la rédaction :

L. PASQUET.

N° d'inscription : L1 N° 20/94

Ont participé à la rédaction du présent numéro : MMmes LANGUILLAT, VAN-RYSEGHEM, KOZOLYS, JOLY, MM. BREUIL, GAUDION, CHARDIN.

Mise en Page : M. BENOIT Dessins : Danièle VAN RYSEGHEM

## Projets et réalisations à l'étude actuellement

- ◆ Le tri sélectif entrera en vigueur le 01 juillet 2002. Des informations complémentaires vous seront données dans le prochain Bulletin Municipal.
- ◆ La commune sur Internet
- ◆ L'aménagement Péri-scolaire



## Plan de l'aménagement du parking de l'église



## TARIFICATION DES SERVICES COMMUNAUX EN €uros (à compter du 01 janvier 2002)

### Location Salle Polyvalente

Location pour la demi-journée.....	<b>110 €uros</b>
Location pour la journée.....	<b>227 €uros</b>
Location pour un week-end.....	<b>335 €uros</b>
Location la journée pour les Associations.....	<b>66 €uros</b>

### Tarif du droit d'occupation de la place publique

Pour la journée.....	<b>96 €uros</b>
----------------------	-----------------

### Tarif de location du Podium

Caution.....	<b>143 €uros</b>
Location selon la dimension du Podium.....	<b>25 à 143 €uros</b>

### Tarif des concessions Cimetière

Concession Trentenaire.....	<b>72 €</b>
Concession Perpétuelle.....	<b>144 €</b>
Concession Double Perpétuelle.....	<b>327 €</b>
Occupation du caveau communal 1 <sup>er</sup> Jour.....	<b>7 €</b>
Occupation du caveau communal du 2 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> Jour.....	<b>3 €</b>

### Tarifs d'occupation du caveau communal

Concession Trentenaire.....	<b>615 €</b>
Concession Cinquantenaire.....	<b>945 €</b>

### Autres opérations

Ouverture et fermeture de réceptacles.....	<b>33 €</b>
Dépôt d'une urne.....	<b>33 €</b>
Dispersion des cendres au jardin du souvenir.....	<b>33 €</b>



**Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la décoration de notre village au moment des fêtes de fin d'année. Petit à petit, la lumière s'est installée sur les façades des maisons, le long des murs, dans les arbres.... Gagnant des rues entières, ce sera encore mieux l'année prochaine.**

### L'ÉGLISE DE PARS À TRAVERS LES ÂGES

A partir du prochain numéro, nous vous proposerons un dossier en plusieurs parties sur l'Église de Pars Lès Romilly à travers les âges, vous saurez tout sur notre église, depuis sa construction, jusqu'aux dernières rénovations (le parking et les alentours).



# Quelle eau buvez-vous à PARS LES ROMILLY ?



## Bactériologie

Il s'agit de rechercher des micro organismes révélateurs d'une contamination des eaux.

*bonne qualité*

## Nitrates

Ces éléments proviennent principalement de l'agriculture des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre. La moyenne mesurée dans votre commune est de 43 mg/litre.

*qualité satisfaisante*

## Pesticides

Ces substances chimiques sont utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 microgramme par litre.

*bonne qualité*

## Dureté

Elle est définie en fonction des teneurs en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté minimale est de 15 ° français. La dureté dans votre commune est de 25,83 ° français.

*eau moyennement dure*

## CONCLUSION :

*eau de qualité satisfaisante*

# Conseils pour votre consommation



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, pour la prévention de la carie dentaire, un apport en fluor est recommandé: demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Après quelques jours d'absence, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations, aussi laissez la couler un instant avant de la boire.



Une eau dure tend à entartrer les appareils électroménagers, les chauffe-eaux, les canalisations, mais vous apporte une partie des sels minéraux nécessaires à l'organisme.



Dans les habitats anciens équipés de tuyaux en plomb, laissez couler l'eau un instant mais permet de se protéger avant de le boire, lorsqu'elle a séjourné quelques heures dans les canalisations.



Le chlore dans l'eau peut lui donner un goût désagréable mais permet de se protéger d'une contamination bactériologique.



Les eaux délivrées au robinet des habitants de l'Aube proviennent uniquement de nappes en profondeur.

## Plus d'infos



Ce bilan a été établi à partir des 1610 prélèvements réalisés en 2001 sur l'ensemble du département par les services de la DDASS de l'Aube. Lorsqu'un résultat est non conforme, un nouveau prélèvement est réalisé.



Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils doivent être affichés. De même vous pouvez consulter un rapport annuel détaillé sur la qualité de l'eau distribuée dans tout le département.



Si la couleur ou la saveur de votre eau change ou vous paraît suspecte, informez votre distributeur d'eau dont les références figurent sur la facture d'eau.

# LES ASSOCIATIONS NOUS PARLENT

## Club des Aînés Diamant 3

### Concours de Belote

Notre concours de Belote du 24 novembre 2001 fut un succès, 64 personnes y participèrent et nous remercions tous les bénévoles qui aidèrent au succès de cet après-midi.



### Repas de fin d'année

Le 4 décembre 2001 eut lieu notre repas de fin d'année, 56 personnes apprécièrent le repas préparé par M. Roger de Mesnil Saint Loup.

## LOTO CLUB DIAMANT



**Pour l'année 2002 notre Loto aura lieu le 7 avril à 14h00.**

***Venez nombreux...***

Association  
De Pars  
Et d'Autres

### Le centre de loisirs communiqué

« L'association De Pars et d'Autres » a décidé de ne pas ouvrir le Centre de loisirs en Avril en raison du nombre insuffisant d'inscriptions. Nous regrettons de ne pouvoir accueillir le peu d'enfants intéressés.

Pensez à vous inscrire pour les vacances de juillet.





## Bienvenue aux nouvelles familles

M. et M<sup>me</sup> **Éric MORADA** (116, rue Nationale)

M. Stéphane **DETRIE** (43, rue du Châtelet)

M. Xavier **BILLAUDOT** (1, chemin du Marais)

## LE COIN CUISINE

En cette période hivernale, il est très agréable de se retrouver autour d'une bonne table, en famille ou entre amis. Voici deux délicieuses recettes faciles et rapides à réaliser. Tarte aux noix St Jacques et Tarte au Saumon. L'une ou l'autre pourra être servie en entrée chaude ou, pour un dîner plus simple, en plat principal, accompagné d'une salade.

### Tarte aux St Jacques

#### Ingrédients :

- 200 grammes de champignons de Paris frais
- 400 grammes de noix St Jacques (fraîches ou décongelées)
- 20 cl de crème fraîche
- 2 cuillères à soupe de vin blanc Noilly
- 1 cuillère à soupe de maïzena diluée dans un peu d'eau froide
- 1 cuillère à café de sel fin
- Poivre blanc
- Persil haché

Sur un fond de pâte brisée, disposez régulièrement les champignons émincés et les noix St Jacques. Dans un saladier, mélangez la crème fraîche, le vin blanc, la maïzena, le sel fin, le poivre blanc et le persil haché. Répartissez cette préparation sur votre fond de tarte garni. Enfouez sur la grille du bas de votre four à température moyenne (180° environ) pendant 35 minutes.

### Tarte aux Saumon

#### Ingrédients

- 250 grammes de brocolis (frais ou décongelés)
- 250 grammes de saumon frais découpé en petits dés
- 2 œufs entiers
- Le jus d'un citron entier
- 20 cl de crème fraîche
- Sel
- Poivre
- 150 grammes de roquefort

Sur un fond de pâte brisée, répartissez régulièrement les fleurs de brocolis et les dés de saumon. Dans un saladier, mélangez les œufs, la crème fraîche, le jus de citron, le sel et le poivre. Versez cette préparation sur votre pâte à tarte garnie. Disposez ensuite régulièrement le roquefort (coupé en petits dés). Enfouez à 200° C (dans un four préchauffé) et laissez cuire 1/2 heure environ.



## Nouvelles naissance :

Louis, François **PICARD**  
né le 09 novembre 2001  
à Troyes



## Décès :

M. Thierry **MOUSSIN**  
le 13 novembre 2001

M. Guy **DUDOIT**  
le 25 novembre 2001

## Dernière minute :

A partir du jeudi 4 avril 2002,  
la boulangerie **BAARS**  
Passera tous les matins,  
sauf le mercredi.

### Dates des élections Présidentielles

- Dimanche 21 avril 2002
- Dimanche 05 mai 2002

### Dates des élections Législatives

- Dimanche 09 juin 2002
- Dimanche 16 juin 2002

## **Horaires d'ouverture de la mairie**

	Matin	Après-Midi
<b>Lundi</b>	Fermée	14h00 - 17h00
<b>Mardi</b>	09h00 - 12h00	13h00 - 17h00
<b>Mercredi</b>	Fermée	13h00 - 17h00
<b>Judi</b>	09h00 - 12h00	13h00 - 17h00
<b>Vendredi</b>	Fermée	13h00 - 17h30